

DÉCISION DU MAIRE

23 / 177

FIXATION DES TARIFS DE LA BOUTIQUE EPHEMERE « MA BOUTIQUE AU 128 »

Le Maire de la commune de Montgeron,
Conseillère régionale d'Ile-de-France,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22

Vu l'article L2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération n°22/37 du Conseil municipal en date du 4 juillet 2022 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération n° 23/65 du Conseil municipal en date du 26 septembre 2023 relative à la création d'une boutique éphémère sise 128 avenue de la République à Montgeron et à son règlement intérieur annexé,

Considérant l'ouverture de la boutique éphémère sise au 128 avenue de la République le 16 octobre 2023,

Considérant la nécessité de fixer des tarifs de location hebdomadaires pour une période allant de 1 semaine à 6 mois,

DECIDE

Article 1 De fixer les tarifs pour la location de la boutique éphémère comme suit :

Nombre de sous locataires	Semaine classique	Semaine festive *	Juillet et Août
Sous locataire responsable	300€	500€	250€ la semaine
Sous locataire responsable + sous locataire 2	400€	600€	300€ la semaine
Sous locataire responsable + sous locataire 3	450€	650€	350€ la semaine
Sous locataire responsable + sous locataire 4	500€	700€	400€ la semaine

*Semaine festive : Fêtes des mères, Fêtes des pères, Saint Valentin, Fêtes de Noël et du Nouvel An.

Article 2 Les crédits sont inscrits au budget.

Article 3 Le Directeur Général des Services ou la Directrice Générale Adjointe des Services de la commune de Montgeron est chargé de l'exécution de cette décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet.

Article 4 La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire et/ou d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Montgeron, le 13 OCT. 2023



Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile-de-France

Publication sous forme électronique sur <https://www.montgeron.fr/>